

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Madame, Monsieur,

Une année scolaire se termine, une autre va commencer dans quelques semaines ...

Pour mieux préparer cette future rentrée scolaire, nous vous **invitons à lire attentivement ce courrier, à le conserver** (il contient des informations valables toute l'année) **et à nous retourner les documents demandés le plus rapidement possible et avant la fin de l'année scolaire.**

NOUVELLE ADRESSE MAIL

Voici la nouvelle adresse mail à utiliser pour correspondre avec l'école :

direction@stdenislachevasse-ecolenotredame.fr. **Merci de ne plus utiliser l'adresse : ecolestdenis@wanadoo.fr**

Nous vous communiquerons en septembre l'adresse mail de la classe de votre enfant.

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Malheureusement, nous **fermons une classe en maternelle**, suite à une diminution de nos effectifs, l'école ne comptera donc plus que **7 classes à la rentrée scolaire 2021-22.**

EQUIPE ENSEIGNANTE :

Classe	Enseignant(e)	Effectif
TPS-PS-MS	Nathalie Gautreau	23 (à la rentrée)
MS-GS	Katia Murzeau (L-M-J) Véronique Tessier (V)	27
CP-CE1	Christine Petit	25
CP-CE1	Céline Leroy	25
CE2	Roselyne Potier	26
CM1	Antoine Guéneau	22
CM2	Yannick Grelet et un(e) autre enseignant(e)	27

Soit **7 classes** pour **175 élèves** à la rentrée scolaire.

ENSEIGNANTE EN Regroupement d'Adaptation (RA) :

Gaëlle HARMEL

PERSONNEL DE SERVICE (ASEM) :

Isabelle FRAPPIER, Christelle HERBRETEAU et Monique CAUNEAU.

Le chef d'établissement est un enseignant comme les autres trois jours sur quatre.

Il est préférable, dans la mesure du possible de téléphoner **avant 9h, entre 12h15 et 13h20 ou après 16h30** pour ne pas perturber le fonctionnement de sa classe.

Nous n'avons **pas de secrétariat dans l'école**, n'hésitez pas à laisser un message téléphonique, notamment pour prévenir de l'absence de votre enfant. Vous pouvez aussi envoyer un mail, **sur la boîte mail de sa classe**. Ces messages seront consultés en principe dans la journée.

Par contre, le jour de décharge (jeudi) est entièrement consacré à la direction de l'établissement. Il est tout à fait possible de prendre rendez-vous ce jour-là et/ou d'appeler pendant la journée.

REGLEMENT INTERIEUR ET HORAIRES JOURNALIERS

Vous trouverez en début d'année scolaire, dans le cahier de liaison de votre enfant, le règlement intérieur de l'école. Il reprend ces différents thèmes :

- Scolarité : voir les horaires journaliers ci-contre.
- Retards et absences.
- Sécurité.
- Hygiène - Santé.
- Vivre ensemble.
- Tenue et objets de valeur.

Horaires des cours le matin :

- De la PS à la GS : 9h - 12h05.
- Du CP au CM2 : 9h - 12h15.

⇒ Ouverture du portail et accueil à partir de 8h45.

Horaires des cours l'après -midi :

- De la PS à la GS : 13h20 – 16h30.
- Du CP au CM2 : 13h30 – 16h30.

Nous avons **modifié l'âge minimum pour qu'un élève puisse partir à pied**, accompagné par un grand frère/sœur. Nous estimons qu'il faut que l'enfant soit **en CP (7 ans)** pour qu'il puisse rentrer à pied, **sous la responsabilité d'un aîné**, sans adulte.

LIAISON AVEC LES FAMILLES ET CAHIER DE LIAISON

Au cours de l'année, vous vous poserez peut-être des questions sur la façon dont vos enfants sont instruits et éduqués à l'école. Les enseignants sont là pour y répondre, en dehors du temps scolaire c'est à dire le soir après la classe. Pour une meilleure organisation et pour être entièrement disponible, nous vous demandons de **prendre rendez-vous quelques jours à l'avance au moyen du cahier de liaison**.

Ce cahier contient également des informations transmises par l'enseignant de votre enfant ou l'école qui nécessitent souvent des réponses de votre part. Il doit impérativement **toujours être dans le cartable de votre enfant**. **Consultez-le régulièrement**. Vous pouvez également y noter toute information que vous jugez utile pour l'enseignant de votre enfant.

SORTIES PEDAGOGIQUES

Chaque année, des activités pédagogiques sont mises en place par les enseignants. Il peut s'agir d'une rencontre sportive ou culturelle avec d'autres écoles, d'une visite, d'un spectacle, d'une exposition, ... Vous n'aurez rien à payer car **les frais correspondants sont inclus dans les rétributions demandées par l'OGEC** et l'APEL de l'école nous donne également une subvention importante.

Par contre, tous les 2 ans, nous organisons une classe découverte sur plusieurs jours. Elle est financée en partie par l'APEL et en partie par les parents : un montant prévisionnel est **prélevé mensuellement en même temps que les rétributions et régularisé en juin**.

CATECHESE

- Elle a lieu, **du CE1 au CM2**, entre octobre et juin. Les familles qui ne souhaiteraient pas que leur enfant participe à ces temps de réflexion doivent **le signaler par écrit**. Nous proposerons alors des temps de culture chrétienne à leur enfant.
- Pour les classes maternelles, il s'agit d'un **éveil à la foi** qui suit les principales fêtes liturgiques.
- Des **célébrations** pourront être proposées au cours de l'année sur temps scolaire, notamment à Noël ou à Pâques.
- La **préparation aux sacrements** se fait en dehors des temps de catéchèse.
- **Aucun frais de catéchèse ne vous sera demandé** (ils sont inclus dans les rétributions).

ASSURANCE SCOLAIRE

Elle est **obligatoire** pour votre enfant et comprend 2 volets :

- ☞ **La responsabilité civile : vous devez nous fournir une attestation pour septembre.**
- ☞ **L'individuelle accidents corporels.** Elle est souscrite auprès de la **Mutuelle Saint Christophe** par l'**OGEC** à un tarif groupé avantageux : **4,95€** par enfant. Ce montant est inclus dans les rétributions demandées par l'**OGEC**.

Vous trouverez sur leur site des précisions sur les garanties couvertes par l'assurance :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

- **L'OGEC** : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.
Contact : Laurent Gateau (président) : 06 20 98 11 96, ogeccolenotredame85@gmail.com
- **L'APEL** : Association des Parents de l'Enseignement Libre.
Contact : Mathilde Proutière (présidente) : apelecolenotredame85@gmail.com

SERVICES PERISCOLAIRES

- **Le Centre d'Accueil Périscolaire « L'ilôt mômes » :**
Contact : 02 51 41 45 95, accueildeloisirsilotmomes.sdlc@gmail.com
- **Le Restaurant Scolaire :**
Contact : Valérie RENAUD : 02 51 41 38 50, resto@saintdenislachevasse.fr
- **Le Transport Scolaire :**
Il est sous la responsabilité de la région des Pays de la Loire depuis deux ans.
Pour en savoir plus pour l'inscription, aller sur le site : <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

DOCUMENTS A RENDRE : AVANT LE 29 JUIN

Ecole :

☞ **Les autorisations parentales annuelles.**

☞ **La fiche de renseignements :** Elle est pré-remplie (sauf pour les nouveaux élèves) mais il est important qu'elle soit **bien vérifiée**, d'autant plus que des informations n'ont pu être enregistrées, suite à un problème informatique. Elle sera **conservée toute l'année**. N'oubliez pas de nous communiquer en cours d'année **toute modification d'adresse ou de téléphone**.

OGEC : ☞ **Coupon rétributions scolaires.**

Merci de votre compréhension,

Le Chef d'Etablissement
Y. Grelet